

BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DES DECISIONS MODIFICATIVES

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale des décisions modificatives des budgets annexes de l'activité « Assainissement »	4
1.1 Présentation générale de la décision modificative n°2 du budget annexe « CT1 –Assainissement »	4
1.2 Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « CT2 –Assainissement »	4
1.3 Présentation générale de la décision modificative n°2 du budget annexe « CT3 –Assainissement »	4
1.4 Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « CT4 –Assainissement »	4
1.5 Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « CT5 –Assainissement »	5
1.6 Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « CT6 – Assainissement »	5
2. La trajectoire financière consolidée des budgets annexes de l'activité « Assainissement »	6
2.1 Les indicateurs de gestion consolidée des budgets annexes de l'activité « Assainissement »	6
2.2 La dette consolidée des budgets annexes de l'activité « Assainissement »	7
3. La décision modificative n°2 du budget annexe « CT1 - Assainissement »	8
3.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT1 - Assainissement »	8
3.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT1 Assainissement »	8
3.1.2 La dette du budget annexe « CT1 -Assainissement »	9
3.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT1 – Assainissement »	9
3.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT1 - Assainissement »	10
3.3.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°2	10
3.3.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°2	11
3.4 La section d'investissement du budget annexe « CT1 - Assainissement »	12
3.4.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2	12
3.4.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°2	13
4. La décision modificative n°1 du budget annexe « CT2 - Assainissement »	14
4.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT2 - Assainissement »	14
4.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT2- Assainissement »	14
4.1.2 La dette du budget annexe « CT2 - Assainissement »	15
4.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT2 – Assainissement »	15
4.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT2- Assainissement »	16
4.3.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°1	16
4.3.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°1	17
4.4 La section d'investissement du budget annexe « CT2 – Assainissement »	18
4.4.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	18
4.4.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	19
5. La décision modificative n°2 du budget annexe « CT3 – Assainissement »	20
5.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT3 – Assainissement »	20
5.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT3 – Assainissement »	20
5.1.2 La dette du budget annexe « CT3 – Assainissement »	21
5.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT3 – Assainissement »	21
5.3 La section d'exploitation du budget annexe « CT3 – Assainissement »	22
5.3.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°2	22
5.3.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°2	23
5.4 La section d'investissement du budget annexe « CT3 - Assainissement »	24
5.4.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2	24
5.4.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°2	25
6. La décision modificative n°1 du budget annexe « CT4 – Assainissement »	26
6.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT4 - Assainissement »	26

6.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT4 – Assainissement »	26
6.1.2 La dette du budget annexe « CT4 -Assainissement »	27
6.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT4 – Assainissement »	27
6.3 La section d’exploitation du budget annexe « CT4 - Assainissement »	28
6.3.1 Les recettes d’exploitation de la décision modificative n°1	28
6.3.2 Les dépenses d’exploitation de la décision modificative n°1	29
6.4 La section d’investissement du budget annexe « CT4- Assainissement »	30
6.4.1 Les dépenses d’investissement de la décision modificative n°1	30
6.4.2 Les recettes d’investissement de la décision modificative n°1	31
7. La décision modificative n°1 du budget annexe « CT5 – Assainissement »	32
7.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT5 - Assainissement »	32
7.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT5 – Assainissement »	32
7.1.2 La dette du budget annexe « CT5 – Assainissement »	33
7.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT5- Assainissement »	33
7.3 La section d’exploitation du budget annexe « CT5 – Assainissement »	34
7.3.1 Les recettes d’exploitation de la décision modificative n°1	34
7.3.2 Les dépenses d’exploitation de la décision modificative n°1	35
7.4 La section d’investissement du budget annexe « CT5 – Assainissement »	36
7.4.1 Les dépenses d’investissement de la décision modificative n°1	36
7.4.2 Les recettes d’investissement de la décision modificative n°1	37
8. La décision modificative n°1 du budget annexe « CT6 – Assainissement »	38
8.1 La trajectoire financière du budget annexe « CT6 – Assainissement »	38
8.1.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « CT6 – Assainissement »	38
8.1.2 La dette du budget annexe « CT6 – Assainissement »	39
8.2 La programmation pluriannuelle du budget annexe « CT6 – Assainissement »	39
8.3 La section d’exploitation du budget annexe « CT6 - Assainissement »	40
8.3.1 Les recettes d’exploitation de la décision modificative n°1	40
8.3.2 Les dépenses d’exploitation de la décision modificative n°1	41
8.4 La section d’investissement du budget annexe « CT6 – Assainissement »	42
8.4.1 Les dépenses d’investissement de la décision modificative n°1	42
8.4.2 Les recettes d’investissement de la décision modificative n°1	43

1. PRESENTATION GENERALE DES DECISIONS MODIFICATIVES DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative de l'activité « assainissement » est votée en Conseil de la Métropole.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « CT1 –ASSAINISSEMENT »

La décision modificative n°2 du budget annexe « CT1 – assainissement » ne prévoit pas de variation sur le volume de crédits en section d'exploitation

La section d'investissement est revue à la baisse, mais la variation est peu significative : réduction de -50 K€ sur les CP, soit 0,1%.

1.2 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT2 –ASSAINISSEMENT »

La décision modificative n°1 du budget annexe « CT2 - assainissement » ne prévoit pas de variation sur le volume de crédits en section d'exploitation

La section d'investissement diminue, mais la variation est peu significative : réduction de -40 K€ sur les CP, soit 0,2%.

1.3 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « CT3 –ASSAINISSEMENT »

Cette décision modificative n°2 du budget annexe « CT3 - assainissement » en exploitation ne prévoit pas de variation sur le volume de crédits.

En investissement, une diminution des crédits de paiement est constatée pour 1 181 K€, soit 10% de baisse.

1.4 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT4 –ASSAINISSEMENT »

La décision modificative n°1 du budget annexe « CT4 - assainissement » ne prévoit aucune variation de volume en section d'investissement, ni en section d'exploitation.

1.5 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT5 – ASSAINISSEMENT »

La décision modificative n°1 du budget annexe « CT5 - assainissement » ne prévoit aucune variation de volume sur le budget, en exploitation.

Sur la section d'Investissement., cette décision prévoit une réduction des CP pour 1 037 K€, soit 1,5%.

1.6 PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

La décision modificative n°1 du budget annexe « CT6 - assainissement » prévoit une variation de volume sur le budget, en exploitation : une augmentation de 77,2 K, soit environ + 0,8%.

Sur la section d'Investissement, cette décision prévoit une réduction des CP pour 190 K€, soit -3%.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION CONSOLIDEE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire des budgets annexes suite aux décisions modificatives, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	51,52	49,18	49,26	0,08	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	14,68	16,97	17,36	0,39	2%
Epargne de gestion courante (EBG)	36,84	32,21	31,90	-0,31	-1%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	71,5%	65,5%	64,8%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1,24	2,00	2,00	0,00	0%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	5,68	3,33	3,07	-0,27	-8%
Résultat exceptionnel large	-4,44	-1,34	-1,07	0,27	-20%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	32,41	30,87	30,83	-0,04	0%
Taux d'épargne de gestion	61%	60%	60%		
<i>Recettes réelles</i>	52,76	51,18	51,26	0,08	0%
<i>Dépenses réelles</i>	25,25	26,01	26,39	0,39	1%
Epargne brute (EBE)	27,51	25,17	24,86	-0,31	-1%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	52,1%	49,2%	48,5%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	12,84	12,45	12,45	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	14,67	12,72	12,41	-0,31	-2%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	27,8%	24,8%	24,2%		
Encours de dette (année précédente)	138,78	139,33	139,33	0	0%
Capacité dynamique de désendettement	5,0	5,5	5,6		

Les épargnes de l'activité consolidée assainissement sont en légère diminution entre le budget supplémentaire et la décision modificative, elles restent à un niveau importants.

2.2 LA DETTE CONSOLIDÉE DES BUDGETS ANNEXES DE L'ACTIVITÉ « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette des budgets annexes « assainissement ».

	En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
CT1	Volume	78 206 K€	6 357 K€	3 840 K€	0	0	71 849 K€
CT2	Volume	14 367 K€	1 506 K€	494 K€	0	0	12 861 K€
CT3	Volume	3 461 K€	201 K€	105 K€	1 151 K€	-1 151 K€	3 260 K€
CT4	Volume	588 K€	147 K€	0	0	0	441 K€
CT5	Volume	48 897 K€	3 833 K€	1 122 K€	13 630 K€	0	58 694 K€
CT6	Volume	2 168 K€	403 K€	100 K€	0	0	1 764 K€
TOTAL	Volume	147 687 K€	12 447 K€	5 661 K€	14 781 K€	-1 151 K€	148 869 K€

Au niveau de la décision modificative, seule une variation est constatée sur le budget annexe « CT3 – assainissement » réduisant ainsi l'emprunt d'équilibre de 2023 de 1 151 K€.

3. LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

3.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

3.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT1 ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « CT1 - assainissement » suite à la décision modificative, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	25,61	24,48	24,48	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	6,17	5,50	5,55	0,05	1%
Epargne de gestion courante (EBG)	19,44	18,98	18,93	-0,05	0%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	75,9%	77,5%	77,3%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	1,10	0,09	0,09	0,00	0%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	0,16	0,37	0,10	-0,27	-73%
Résultat exceptionnel large	0,94	-0,28	-0,01	0,27	-97%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	20,38	18,70	18,92	0,22	1%
Taux d'épargne de gestion	76%	76%	77%		
<i>Recettes réelles</i>	26,72	24,57	24,57	0,00	0%
<i>Dépenses réelles</i>	9,56	9,74	9,79	0,05	1%
Epargne brute (EBE)	17,16	14,83	14,78	-0,05	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	64,2%	60,4%	60,2%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	6,10	6,36	6,36	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	11,06	8,47	8,42	-0,05	-1%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	41,4%	34,5%	34,3%		
Encours de dette (année précédente)	83,77	77,68	77,68	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	4,9	5,2	5,3		

L'impact de la décision modificative sur l'épargne n'est pas significatif.

3.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT1 -ASSAINISSEMENT »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	78 206 K€	6 357 K€	3 840 K€	0	0	71 849 K€

Pas de variation.

3.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT1 – ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la PPI du budget annexe « CT1 - assainissement » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
Assainissement CT1	142 179,39	56 698,80	23 809,39	-972,63	22 836,76	56%
TOTAL	142 179,39	56 698,80	23 809,39	-972,63	22 836,76	56%

Une réduction des crédits de paiement 2023 notamment sur les opérations « extension réseau sanitaire Allauch », « assainissement sanitaire JO 2024 » et « Marignane STEP de la Palun » pour un montant global de plus de 972 K€. Le taux d'avancement prévisionnel est de 56%.

3.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

3.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	26,72	24,57	0,00	24,57	0,00%
Recettes de gestion courante	25,61	24,48	0,00	24,48	0,00%
013 - Atténuations de charges	0,00	0,00		0,00	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	20,70	19,63		19,63	0,00%
73 - Impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	
74 - Dotations et participations	4,69	4,52		4,52	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0,22	0,33		0,33	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	1,10	0,09	0,00	0,09	0,00%
76 - Produits financiers	0,00	0,00		0,00	
77 - Produits exceptionnels	1,10	0,09		0,09	
Recettes d'ordre	6,45	6,22	0,00	6,22	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6,45	6,22		6,22	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	
Total recettes de fonctionnement	33,16	30,79	0,00	30,79	0,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	30,00	30,29		30,29	
Total recettes de fonctionnement cumulées	63,17	61,08	0,00	61,08	0,00%

Pas de variation.

3.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	10,75	9,74	0,05	9,79	0,51%
Dépenses de gestion courante	6,17	5,50	0,05	5,55	
011 - Charges à caractère général	2,56	2,51		2,51	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3,60	2,99	0,05	3,04	1,67%
014 - Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	
017 - RSA / Régularisation de RMI				0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	0,01	0,01		0,01	0,00%
Autres dépenses de fonctionnement	4,58	4,24	0,00	4,24	0,00%
66 - Charges financières	4,36	4,14		4,14	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,22	0,10		0,10	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00		0,00	
Dépenses d'ordre	15,71	16,09	0,00	16,09	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15,71	16,09		16,09	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	0,00	25,83	0,05	25,88	0,19%
023 - Virement à la section d'investissement	63,17	35,25	-0,05	35,20	-0,14%
Total dépenses de fonctionnement	63,17	61,08	0,00	61,08	0,00%

Au chapitre 012, 0,05 M€ sont positionnés suite à un réajustement de la masse salariale compensé par une diminution du virement entre section.

3.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT1 - ASSAINISSEMENT »

3.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	23,57	47,23	-0,05	47,18	-0,1%
Dépenses d'équipement	17,42	40,87	-0,05	40,82	-0,1%
13 - Subventions d'investissement	0,06	0,00	0,00	0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement	17,36	40,87	-0,05	40,82	-0,1%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Dépenses financières	6,15	6,36	0,00	6,36	
16 - Emprunts et dettes assimilées	6,15	6,36		6,36	0,0%
26 - Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	
Dépenses d'ordre	9,11	7,32	0,00	7,32	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	6,45	6,22		6,22	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	2,66	1,10		1,10	0,0%
Total dépenses d'investissement	32,68	54,55	-0,05	54,50	-0,1%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	6,74	9,58		9,58	0,0%
Total dépenses d'investissement cumulées	39,42	64,13	-0,05	64,08	-0,1%

Les dépenses d'investissement diminuent au total de 50 K€ :

- ✓ Un transfert de crédits de paiement (+/-) entre diverses opérations, pour prendre en compte l'état d'avancement des projets, conduit à une diminution de l'ensemble des opérations d'équipement de - 0.05K€ €, soit une variation globale de 0,1% sur cette section.

3.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	9,92	11,69	0,00	11,69	0,0%
Recettes d'équipement	2,57	2,11	0,00	2,11	0,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1,65	2,11		2,11	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,92	0,00		0,00	
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	
23 - Immobilisations en cours				0,00	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Recettes financières	7,36	9,58	0,00	9,58	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00		0,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	6,74	9,58		9,58	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				0,00	
27 - Autres immobilisations financières	0,61	0,00		0,00	0,0%
Recettes d'ordre	18,36	17,19	0,00	17,19	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15,71	16,09		16,09	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	2,66	1,10		1,10	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	28,29	28,88	0,00	28,88	0,0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	36,71	35,25	-0,05	35,20	-0,1%
Total recettes d'investissement	65,00	64,13	-0,05	64,08	-0,1%

Les recettes d'investissement, suivent la courbe des dépenses et diminuent de 50 K€ via le virement de la section de fonctionnement en chapitre 021.

4. LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

4.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

4.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT2- ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « CT2 - assainissement » suite à la décision modificative, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	6,49	3,65	3,65	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1,55	1,35	1,39	0,04	3%
Epargne de gestion courante (EBG)	4,95	2,29	2,25	-0,04	-2%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	76,2%	62,9%	61,8%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,11	1,90	1,90	0,00	0%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	3,24	1,94	1,94	0,00	0%
Résultat exceptionnel large	-3,13	-0,03	-0,03	0,00	0%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	1,81	2,26	2,22	-0,04	-2%
Taux d'épargne de gestion	27%	41%	40%		
<i>Recettes réelles</i>	6,60	5,55	5,55	0,00	0%
<i>Dépenses réelles</i>	5,27	3,79	3,83	0,04	1%
Epargne brute (EBE)	1,34	1,77	1,73	-0,04	-2%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	20,3%	31,8%	31,1%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1,45	1,51	1,51	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	-0,11	0,26	0,22	-0,04	-15%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-1,7%	4,7%	4,0%		
Encours de dette (année précédente)	15,59	14,13	14,13	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	11,6	8,0	8,2		

L'impact de la décision modificative sur l'épargne n'est pas significatif.

4.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	14 367 K€	1 506 K€	494 K€	0	0	12 861 K€

Aucune variation

4.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT2 – ASSAINISSEMENT »

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
Assainissement CT2	57 548,00	20 255,01	12 131,47	-25,02	12 106,45	56%
TOTAL	57 548,00	20 255,01	12 131,47	-25,02	12 106,45	56%

Il est enregistré une diminution de 25 K€ du total des crédits de paiement.

4.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT2- ASSAINISSEMENT »

4.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	4,29	5,55	0,00	5,55	0,00%
Recettes de gestion courante	4,18	3,65	0,00	3,65	0,00%
013 - Atténuations de charges	0,01	0,01		0,01	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3,86	3,28		3,28	0,00%
73 - Impôts et taxes		0,00		0,00	
74 - Dotations et participations	0,29	0,32		0,32	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0,03	0,04		0,04	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,11	1,90	0,00	1,90	0,00%
76 - Produits financiers	0,00	0,00		0,00	
77 - Produits exceptionnels	0,11	1,90		1,90	0,00%
Recettes d'ordre	2,51	3,68	0,00	3,68	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,51	3,68		3,68	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	
Total recettes de fonctionnement	6,80	9,23	0,00	9,23	0,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	7,14	11,09		11,09	
Total recettes de fonctionnement cumulées	13,94	20,32	0,00	20,32	0,00%

Pas de variation.

4.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	3,14	3,79	0,04	3,83	1,06%
Dépenses de gestion courante	1,55	1,35	0,04	1,39	2,95%
011 - Charges à caractère général	0,78	0,52		0,52	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,74	0,81	0,04	0,85	4,92%
014 - Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	
017 - RSA / Régularisation de RMI				0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	0,03	0,03		0,03	0,00%
Autres dépenses de fonctionnement	1,59	2,43	0,00	2,43	0,00%
66 - Charges financières	0,78	0,50		0,50	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,81	1,94		1,94	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00		0,00	
Dépenses d'ordre	4,47	4,35	0,00	4,35	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4,47	4,35		4,35	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	7,61	8,13	0,04	8,17	0,49%
023 - Virement à la section d'investissement	6,33	12,19	-0,04	12,15	-0,33%
Total dépenses de fonctionnement	13,94	20,32	0,00	20,32	0,00%

Au chapitre 012, 0,04 M€ sont positionnés suite à un réajustement de masse salariale compensé par une diminution du virement entre section

4.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – ASSAINISSEMENT »

4.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	11,35	13,65	-0,04	13,61	-0,3%
Dépenses d'équipement	9,24	12,15	-0,04	12,11	-0,3%
10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,01	-0,01	0,00	
13 - Subventions d'investissement	0,08	0,00	0,00	0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,08	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement	9,09	12,13	-0,03	12,11	-0,2%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Dépenses financières	2,11	1,51	0,00	1,51	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2,11	1,51		1,51	0,0%
26 - Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	
Dépenses d'ordre	2,51	6,66	0,00	6,66	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	2,51	3,68		3,68	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	2,98		2,98	0,0%
Total dépenses d'investissement	13,86	20,31	-0,04	20,27	-0,2%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,00	0,00		0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	13,86	20,31	-0,04	20,27	-0,2%

Les dépenses d'investissement diminuent au total de 0,04 M€ avec la diminution d'une inscription en 1068 qui n'est plus nécessaire pour 0,01 M€, ainsi que la diminution de crédits de paiement sur les opérations d'équipement pour 0,03 M€.

4.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	2,14	0,49	0,00	0,49	0,0%
Recettes d'équipement	2,14	0,18	0,00	0,18	0,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2,14	0,18		0,18	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	
23 - Immobilisations en cours				0,00	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Recettes financières	0,00	0,31	0,00	0,31	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00		0,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,31		0,31	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				0,00	
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	
Recettes d'ordre	4,47	7,33	0,00	7,33	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4,47	4,35		4,35	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	2,98		2,98	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	6,61	7,82	0,00	7,82	0,0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	6,33	12,19	-0,04	12,15	-0,3%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,92	0,30		0,30	0,00
Total recettes d'investissement	13,86	20,31	-0,04	20,27	-0,2%

Les recettes d'investissement diminuent de 0,04 M€ du fait de la baisse du virement provenant de la section de fonctionnement.

5. LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

5.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

5.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « CT3 - assainissement » suite à la décision modificative, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	4,02	3,91	3,91	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	0,50	0,75	0,78	0,03	4%
Epargne de gestion courante (EBG)	3,52	3,16	3,13	-0,03	-1%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	87,5%	80,8%	80,1%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,02	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,08	0,08	0,08	0,00	0%
Résultat exceptionnel large	-0,06	-0,08	-0,08	0,00	0%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3,45	3,09	3,06	-0,03	-1%
Taux d'épargne de gestion	86%	79%	78%		
<i>Recettes réelles</i>	4,04	3,91	3,91	0,00	0%
<i>Dépenses réelles</i>	0,75	0,94	0,97	0,03	3%
Epargne brute (EBE)	3,29	2,98	2,95	-0,03	-1%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	81,4%	76,1%	75,3%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1,35	0,20	0,00	-0,20	-100%
Epargne nette (ENE)	1,94	2,78	2,95	0,17	6%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	48,0%	71,0%	75,3%		
Encours de dette (année précédente)	3,00	2,87	2,87	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	0,9	1,0	1,0		

L'impact de la décision modificative sur l'épargne n'est pas significatif.

5.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	3 461 K€	201 K€	105 K€	1 151 K€	-1 151 K€	3 260 K€

L'emprunt d'équilibre positionné initialement se voit totalement supprimé lors de cette décision.

5.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
Assainissement CT3	65 161,00	24 061,46	9 477,25	-1 461,00	8 016,25	49%
TOTAL	65 161,00	24 061,46	9 477,25	-1 461,00	8 016,25	49%

Le volume des crédits de paiement à la décision modificative se réduit considérablement, les projets sur les stations d'épuration de Salon de Provence, Berre et Charleval, soit en global un total de 1 461 K€ de baisse de CP 2023.

5.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT3 – ASSAINISSEMENT »

5.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	4,04	3,91	0,00	3,91	0,00%
Recettes de gestion courante	4,02	3,91	0,00	3,91	0,00%
013 - Atténuations de charges	0,00	0,00		0,00	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3,62	3,50		3,50	0,00%
73 - Impôts et taxes	0,00			0,00	
74 - Dotations et participations	0,37	0,39		0,39	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0,03	0,03		0,03	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,02	0,00	0,00	0,00	
76 - Produits financiers	0,00			0,00	
77 - Produits exceptionnels	0,02			0,00	
Recettes d'ordre	0,43	0,47	0,00	0,47	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,43	0,47		0,47	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	
Total recettes de fonctionnement	4,47	4,38	0,00	4,38	0,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,16	1,40		1,40	
Total recettes de fonctionnement cumulées	4,63	5,77	0,00	5,77	0,00%

Pas de variation.

5.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	0,90	0,94	0,03	0,97	3,25%
Dépenses de gestion courante	0,50	0,75	0,03	0,78	4,05%
011 - Charges à caractère général	0,27	0,39		0,39	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,22	0,36	0,03	0,39	8,29%
014 - Atténuations de produits	0,00			0,00	
017 - RSA / Régularisation de RMI				0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	0,01	0,00	0,00	0,00	54,67%
Autres dépenses de fonctionnement	0,40	0,19	0,00	0,19	0,00%
66 - Charges financières	0,32	0,11		0,11	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,08	0,08		0,08	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations				0,00	
Dépenses d'ordre	2,35	2,48	0,00	2,48	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,35	2,48		2,48	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	3,26	3,41	0,03	3,45	0,89%
023 - Virement à la section d'investissement	1,37	2,36	-0,03	2,33	-1,29%
Total dépenses de fonctionnement	4,63	5,77	0,00	5,77	0,00%

Sur cette section, une augmentation de 0,03 M€ des frais de personnel sur le chapitre 012 a été prévue, ainsi qu'une légère augmentation du chapitre 65 (371€) pour des admissions en non valeurs, compensée par un virement à la section d'investissement pour 0,03 M€, permet d'obtenir une section sans variation au global.

5.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT3 - ASSAINISSEMENT »

5.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	13,80	11,43	-1,18	10,24	-10,3%
Dépenses d'équipement	11,39	9,48	-1,18	8,30	-12,5%
10 - Dotations, fonds divers et réserves				0,00	
13 - Subventions d'investissement				0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)				0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
Total des opérations d'équipement	11,39	9,48	-1,18	8,30	-12,5%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Dépenses financières	2,41	1,95	0,00	1,95	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,13	0,20		0,20	0,0%
26 - Participations et créances rattachées				0,00	
27 - Autres immobilisations financières	2,28	1,75		1,75	
Dépenses d'ordre	0,79	1,17	0,00	1,17	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,43	0,47		0,47	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,36	0,70		0,70	0,0%
Total dépenses d'investissement	14,59	12,60	-1,18	11,41	-9,4%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"				0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	14,59	12,60	-1,18	11,41	-9,4%

Les dépenses d'investissement diminuent au total de 1,18 M€ :

- ✓ Un transfert de crédits de paiement (+/-) entre diverses opérations, pour prendre en compte l'état d'avancement des projets, conduit à une diminution de l'ensemble des opérations d'équipement de 1,18 M€, soit une variation de -9.4%

5.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	7,34	6,26	-1,15	5,11	-18,4%
Recettes d'équipement	3,04	3,57	-1,15	2,42	-32,2%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1,79	2,42		2,42	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1,25	1,15	-1,15	0,00	-100,0%
21 - Immobilisations corporelles				0,00	
23 - Immobilisations en cours				0,00	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Recettes financières	4,30	2,69	0,00	2,69	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1,74			0,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés				0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				0,00	
27 - Autres immobilisations financières	2,56	2,69		2,69	0,0%
Recettes d'ordre	2,71	3,18	0,00	3,18	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,35	2,48		2,48	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,36	0,70		0,70	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	10,05	9,45	-1,15	8,30	-12,2%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1,37	2,36	-0,03	2,33	-1,3%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	3,17	0,79		0,79	0,00
Total recettes d'investissement	14,59	12,60	-1,18	11,41	-9,4%

Les recettes d'investissement, suivent la courbe des dépenses et baissent de 1,18 M€ correspondant à la suppression totale de l'inscription d'un emprunt d'équilibre initialement positionné avant cette décision pour 1,15 M€ et la diminution du virement entre section de 0,03 M€.

6. LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT4 – ASSAINISSEMENT »

6.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

6.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT4 – ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « CT4 - assainissement » suite à la décision modificative, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	2,22	2,31	2,31	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1,36	2,42	2,42	0,00	0%
Epargne de gestion courante (EBG)	0,86	-0,10	-0,10	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	38,7%	-4,5%	-4,5%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	1,12	0,69	0,69	0,00	0%
Résultat exceptionnel large	-1,12	-0,69	-0,69	0,00	0%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	-0,26	-0,79	-0,79	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion	-12%	-34%	-34%		
<i>Recettes réelles</i>	2,22	2,31	2,31	0,00	0%
<i>Dépenses réelles</i>	2,48	3,10	3,10	0,00	0%
Epargne brute (EBE)	-0,26	-0,79	-0,79	0,00	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	-11,7%	-34,1%	-34,1%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,15	0,00	0,00	0,00	
Epargne nette (ENE)	-0,41	-0,79	-0,79	0,00	0%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-18,3%	-34,1%	-34,1%		
Encours de dette (année précédente)	0,73	0,59	0,59	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	-2,8	-0,7	-0,7		

Les épargnes de l'activité « CT4 – assainissement », sont stables lors de cette décision modificative.

6.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT4 -ASSAINISSEMENT »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	588 K€	147 K€	0	0	0	441 K€

Pas de variation.

6.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT4 – ASSAINISSEMENT »

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
Assainissement CT4	13 778,00	9 080,35	1 691,00	-1 634,00	57,00	66%
TOTAL	13 778,00	9 080,35	1 691,00	-1 634,00	57,00	66%

Une importante variation de volume des crédits de paiement lors de cette décision modificative, avec une réduction des crédits 2023 positionnés, notamment sur les opérations « réhabilitation de l'ovoïde Aubagne/Marseille », sur l'opération « extension réseau assainissement du Hameau du Pigeonnier », sur « l'extension de la STEP d'Auriol » et enfin sur la « nouvelle STEP de Cuges les Pins » pour un montant global de 1 634 K€, soit près de 97% de baisse.

6.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT4 - ASSAINISSEMENT »

6.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	2,22	2,31	0,00	2,31	0,00%
Recettes de gestion courante	2,22	2,31	0,00	2,31	0,00%
013 - Atténuations de charges				0,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2,14	2,23		2,23	0,00%
73 - Impôts et taxes				0,00	
74 - Dotations et participations	0,09	0,09		0,09	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante				0,00	
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	
76 - Produits financiers				0,00	
77 - Produits exceptionnels				0,00	
Recettes d'ordre	0,44	0,65	0,00	0,65	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,44	0,65		0,65	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	
Total recettes de fonctionnement	2,66	2,96	0,00	2,96	0,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	1,92	2,42		2,42	
Total recettes de fonctionnement cumulées	4,58	5,39	0,00	5,39	0,00%

Pas de variation.

6.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	2,48	3,10	0,00	3,10	0,00%
Dépenses de gestion courante	1,36	2,42	0,00	2,42	0,00%
011 - Charges à caractère général	1,17	2,17		2,17	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,04	0,02		0,02	0,00%
014 - Atténuations de produits				0,00	
017 - RSA / Régularisation de RMI				0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	0,16	0,23		0,23	0,00%
Autres dépenses de fonctionnement	1,12	0,69	0,00	0,69	0,00%
66 - Charges financières				0,00	
67 - Charges exceptionnelles	0,62	0,64		0,64	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,50	0,05		0,05	0,00%
Dépenses d'ordre	0,93	1,14	0,00	1,14	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,93	1,14		1,14	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	3,41	4,25	0,00	4,25	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	1,17	1,14	0,00	1,14	0,00%
Total dépenses de fonctionnement	4,58	5,39	0,00	5,39	0,00%

Pas de variation.

6.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT4- ASSAINISSEMENT »

6.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	2,07	2,22	0,00	2,22	0,0%
Dépenses d'équipement	1,92	2,07	0,00	2,07	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves				0,00	
13 - Subventions d'investissement				0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)		0,38	0,00	0,38	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
Total des opérations d'équipement	1,92	1,69	0,00	1,69	0,0%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Dépenses financières	0,15	0,15	0,00	0,15	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,15	0,15		0,15	0,0%
26 - Participations et créances rattachées				0,00	
27 - Autres immobilisations financières				0,00	
Dépenses d'ordre	0,71	0,65	0,00	0,65	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,44	0,65		0,65	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,27			0,00	
Total dépenses d'investissement	2,78	2,87	0,00	2,87	0,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"				0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	2,78	2,87	0,00	2,87	0,0%

Cette section ne présente aucune variation.

6.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	0,14	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'équipement	0,14	0,00	0,00	0,00	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,14			0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)				0,00	
21 - Immobilisations corporelles				0,00	
23 - Immobilisations en cours				0,00	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				0,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés				0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				0,00	
27 - Autres immobilisations financières				0,00	
Recettes d'ordre	1,20	1,14	0,00	1,14	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,93	1,14		1,14	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,27	0,00		0,00	
Total recettes d'investissement hors virement	1,34	1,14	0,00	1,14	0,0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1,17	1,14	0,00	1,14	0,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,27	0,59		0,59	0,00
Total recettes d'investissement	2,78	2,87	0,00	2,87	0,0%

Pas de variation.

7. LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT5 – ASSAINISSEMENT »

7.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

7.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT5 – ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « CT5 - assainissement » suite à la décision modificative, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	7,51	7,59	7,59	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	0,32	1,15	1,15	0,00	0%
Epargne de gestion courante (EBG)	7,19	6,44	6,44	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	95,8%	84,9%	84,9%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1,04	0,24	0,24	0,00	0%
Résultat exceptionnel large	-1,04	-0,24	-0,24	0,00	0%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	6,16	6,20	6,20	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion	82%	82%	82%		
<i>Recettes réelles</i>	7,51	7,59	7,59	0,00	0%
<i>Dépenses réelles</i>	2,27	2,51	2,51	0,00	0%
Epargne brute (EBE)	5,24	5,07	5,07	0,00	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	69,7%	66,9%	66,9%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	3,39	3,83	3,83	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	1,84	1,24	1,24	0,00	0%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	24,6%	16,4%	16,4%		
Encours de dette (année précédente)	33,13	41,90	41,90	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	6,3	8,3	8,3		

Les épargnes de l'activité CT5 - assainissement sont stables.

7.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 – ASSAINISSEMENT »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	48 897 K€	3 833 K€	1 122 K€	13 630 K€	-1 037 K€	57 657 K€

Nous pouvons noter une variation de -1 037 K€ sur l'emprunt d'équilibre lors de cette décision modificative.

7.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT5- ASSAINISSEMENT »

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
Assainissement CT5	89 681,00	53 763,12	10 018,14	-1 037,03	8 981,11	70%
TOTAL	89 681,00	53 763,12	10 018,14	-1 037,03	8 981,11	70%

Une variation de volume des crédits de paiement à la décision modificative est à souligner avec une baisse à hauteur de 1 037 K€.

Les opérations impactées sont pour -830 K€ l'extension, renouvellement et mise en conformité des réseaux, la construction de la STEP de Fos sur Mer pour -79,8 K€, baisse de -55,9 K€ sur la STEP de Rassuen, et -55,3 K€ sur la mise en conformité de la STEP de Cornillon.

7.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 – ASSAINISSEMENT »

7.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	7,51	7,59	0,00	7,59	0,00%
Recettes de gestion courante	7,51	7,59	0,00	7,59	0,00%
013 - Atténuations de charges				0,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7,19	7,24		7,24	0,00%
73 - Impôts et taxes				0,00	
74 - Dotations et participations	0,32	0,35		0,35	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0,01	0,00		0,00	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	
76 - Produits financiers				0,00	
77 - Produits exceptionnels				0,00	
Recettes d'ordre	0,39	0,42	0,00	0,42	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,39	0,42		0,42	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00	
Total recettes de fonctionnement	7,90	8,01	0,00	8,01	0,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	1,56	4,93		4,93	
Total recettes de fonctionnement cumulées	9,46	12,93	0,00	12,93	0,00%

Pas de variation.

7.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	2,27	2,51	0,00	2,51	0,00%
Dépenses de gestion courante	0,32	1,15	0,00	1,15	0,00%
011 - Charges à caractère général	0,29	0,41		0,41	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,71		0,71	0,00%
014 - Atténuations de produits				0,00	
017 - RSA / Régularisation de RMI				0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	0,03	0,03		0,03	0,00%
Autres dépenses de fonctionnement	1,96	1,36	0,00	1,36	0,00%
66 - Charges financières	0,92	1,12		1,12	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	1,03	0,24		0,24	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations				0,00	
Dépenses d'ordre	2,53	2,37	0,00	2,37	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,53	2,37		2,37	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	4,81	4,88	0,00	4,88	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	4,65	8,05	0,00	8,05	0,00%
Total dépenses de fonctionnement	9,46	12,93	0,00	12,93	0,00%

Pas de variation.

7.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 – ASSAINISSEMENT »

7.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	21,08	13,85	-1,04	12,81	-7,5%
Dépenses d'équipement	17,68	10,02	-1,04	8,98	-10,4%
10 - Dotations, fonds divers et réserves				0,00	
13 - Subventions d'investissement				0,00	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)				0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
Total des opérations d'équipement	17,68	10,02	-1,04	8,98	-10,4%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	
Dépenses financières	3,39	3,83	0,00	3,83	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	3,39	3,83		3,83	0,0%
26 - Participations et créances rattachées				0,00	
27 - Autres immobilisations financières				0,00	
Dépenses d'ordre	9,28	46,40	0,00	46,40	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,39	0,42		0,42	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	8,89	45,99		45,99	0,0%
Total dépenses d'investissement	30,36	60,26	-1,04	59,22	-1,7%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	16,27	11,14		11,14	0,0%
Total dépenses d'investissement cumulées	46,62	71,40	-1,04	70,36	-1,5%

Les dépenses d'investissement diminuent en global de 1,04 M€, correspondant à une baisse de crédits de paiement sur diverses opérations, pour prendre en compte l'état d'avancement des projets.

7.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	30,55	14,99	-1,04	13,96	-6,9%
Recettes d'équipement	26,30	13,93	-1,04	12,89	-7,4%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1,09	0,30		0,30	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	25,21	13,63	-1,04	12,59	-7,6%
21 - Immobilisations corporelles				0,00	
23 - Immobilisations en cours				0,00	#DIV/0!
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
458 - Opérations pour le compte de tiers				0,00	#DIV/0!
Recettes financières	4,25	1,07	0,00	1,07	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4,25			0,00	#DIV/0!
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		1,07		1,07	
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				0,00	#DIV/0!
27 - Autres immobilisations financières				0,00	#DIV/0!
Recettes d'ordre	11,42	48,35	0,00	48,35	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2,53	2,37		2,37	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	8,89	45,99		45,99	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	41,97	63,35	-1,04	62,31	-1,6%
021 - Virement de la section de fonctionnement	4,65	8,05	0,00	8,05	0,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"				0,00	#DIV/0!
Total recettes d'investissement	46,62	71,40	-1,04	70,36	-1,5%

Les recettes d'investissement, suivent la courbe des dépenses et diminuent de 1,04 M€ qui viennent réduire l'inscription de l'emprunt d'équilibre. Ce dernier s'élève donc après cette décision à 12,59 M€.

8. LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

8.1 LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

8.1.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « CT6 - assainissement » suite à la décision modificative, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	5,66	7,23	7,31	0,08	1%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	4,78	5,80	6,06	0,27	5%
Epargne de gestion courante (EBG)	0,89	1,44	1,25	-0,19	-13%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	15,7%	19,8%	17,0%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,01	0,01	0,01	0,00	0%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,04	0,03	0,03	0,00	-1%
Résultat exceptionnel large	-0,03	-0,03	-0,03	0,00	-1%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	0,86	1,41	1,22	-0,19	-13%
Taux d'épargne de gestion	15%	19%	17%		
<i>Recettes réelles</i>	5,67	7,24	7,32	0,08	1%
<i>Dépenses réelles</i>	4,92	5,93	6,19	0,27	5%
Epargne brute (EBE)	0,75	1,31	1,12	-0,19	-14%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	13,2%	18,1%	15,3%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,40	0,40	0,40	0,00	0%
Epargne nette (ENE)	0,35	0,91	0,72	-0,19	-21%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	6,2%	12,5%	9,8%		
Encours de dette (année précédente)	2,56	2,17	2,17	0	0%
Capacité dynamique de désendettement	3,4	1,7	1,9		

Les crédits liés à la DM1 diminuent légèrement les ratios d'épargnes de l'activité CT6 - assainissement, qui demeurent toutefois satisfaisants.

8.1.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023*	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	2 168 K€	403 K€	100 K€	0	0	1 764 K€

Pas de variation.

8.2 LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

Libellé opération	Montant pluriannuel de l'opération voté au 31/12/2022 (en K€)	Montant pluriannuel mandaté de l'opération au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 avant DM (en K€)	DM (en K€)	Montant annuel des crédits de paiement voté 2023 après DM (en K€)	Taux d'avancement prévisionnel de l'opération au 31/12/2023
Assainissement CT6	26 343,00	7 824,99	3 528,60	-1 490,00	2 038,60	37%
TOTAL	26 343 K€	7 825 K€	3 529 K€	-1 490 K€	2 039 K€	37%

Les crédits de paiement diminuent de -1,49 K€ à la décision modificative pour prendre en compte l'avancement des projets.

8.3 LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT6 - ASSAINISSEMENT »

8.3.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	5,67	7,24	0,08	7,32	1,07%
Recettes de gestion courante	5,66	7,23	0,08	7,31	1,07%
013 - Atténuations de charges	0,00	0,11		0,11	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5,60	7,04	0,08	7,12	1,10%
73 - Impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	
74 - Dotations et participations	0,00	0,02		0,02	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0,06	0,06		0,06	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,01	0,01	0,00	0,01	0,00%
76 - Produits financiers				0,00	
77 - Produits exceptionnels	0,01	0,01		0,01	
Recettes d'ordre	0,51	0,50	0,00	0,50	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,51	0,50		0,50	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00		0,00	
Total recettes de fonctionnement	6,18	7,74	0,08	7,82	1,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		2,11			
Total recettes de fonctionnement cumulées	6,18	9,85	0,08	7,82	-20,62%

Des recettes complémentaires de participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) sont attendues et permettent d'équilibrer partiellement les nouvelles dépenses.

8.3.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	4,92	5,93	0,27	6,19	4,51%
Dépenses de gestion courante	4,78	5,80	0,27	6,06	4,61%
011 - Charges à caractère général	1,93	2,88		2,88	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2,15	2,19		2,19	0,00%
014 - Atténuations de produits	0,68	0,70	0,19	0,89	27,14%
017 - RSA / Régularisation de RMI	0,00			0,00	
65 - Autres charges de gestion courante	0,02	0,03	0,08	0,11	251,57%
Autres dépenses de fonctionnement	0,15	0,13	0,00	0,13	0,00%
66 - Charges financières	0,11	0,10		0,10	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,04	0,03		0,03	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00		0,00	
Dépenses d'ordre	1,26	1,23	0,00	1,23	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,26	1,23		1,23	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	6,18	7,16	0,27	7,42	3,73%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	2,69	-0,19	0,39	-85,46%
Total dépenses de fonctionnement	6,18	9,85	0,08	7,82	-20,62%

Les nouvelles dépenses correspondent :

- ✓ à une forte hausse des admissions en non-valeur (ANV) du comptable public (rattrapage des ANV non proposés les années précédentes) ;
- ✓ à des crédits supplémentaires pour rattacher le solde des redevances modernisation du réseau de collecte dues au titre de l'année 2023 et payées en 2024 à l'agence de l'eau.

8.4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT6 – ASSAINISSEMENT »

8.4.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	3,53	5,78	-0,19	5,59	-3,3%
Dépenses d'équipement	3,13	5,37	-0,19	5,18	-3,5%
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0,00	1,84	0,00	1,84	0,0%
Total des opérations d'équipement	3,13	3,53	-0,19	3,34	-5,4%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	0,40	0,40	0,00	0,40	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,40	0,40	0,00	0,40	0,0%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	0,51	0,64	0,00	0,64	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,51	0,50	0,00	0,50	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,14	0,00	0,14	0,0%
Total dépenses d'investissement	4,04	6,42	-0,19	6,23	-3,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0,19		0,19	
Total dépenses d'investissement cumulées	4,04	6,60	-0,19	6,41	-2,9%

Les crédits de dépenses d'investissement ont été revus à la baisse en raison du décalage à 2024 de plusieurs opérations (bassin d'orage, restructuration réseau Poste Sud, extension réseau quartier des Arcades et centre-ville Gafette à Port de Bouc).

8.4.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	2,78	2,54	0,00	2,54	0,0%
Recettes d'équipement	2,78	0,54	0,00	0,54	0,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,31	0,54		0,54	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2,47	0,00	0,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles				0,00	
23 - Immobilisations en cours				0,00	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	0,00	2,00	0,00	2,00	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		2,00		2,00	0,0%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés					
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	1,26	1,37	0,00	1,37	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,26	1,23		1,23	0,0%
041 - Opérations patrimoniales		0,14		0,14	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	4,04	3,91	0,00	3,91	0,0%
021 - Virement de la section de fonctionnement		2,69	-0,19	2,50	-7,1%
Total recettes d'investissement	4,04	6,60	-0,19	6,41	-2,9%

La seule variation correspond à une baisse du virement provenant de la section d'exploitation.